Combs la Ville, 07 février 2018

M. Le Directeur Territorial
La Poste – Courrier/Colis
23, grande allée du 12 février 1934
77186 Noisiel.

Objet : Situation liée aux intempéries.

Monsieur le Directeur,

Aujourd'hui, 7 février 2018, les routes de Seine et Marne sont très dangereuses du fait d'une forte chute de neige. Dans les centres de Distribution, ce matin, le courrier n'a pas (ou que peu) pu être livré.

Pour cette raison, mais aussi pour des raisons de sécurité, il a été demandé aux agents de ne pas se rendre sur leur lieu de travail. Dans le même temps il a aussi été demandé à certain-e-s si elles et ils étaient éventuellement disponibles pour venir faire du tri vers 14 heures, si le courrier venait à être livré sur site.

Si nous partageons la première mesure, celle qui consiste à rester chez soi, nous ne partageons pas le fait que chaque agent serait placé, ce jour, en RC d'office. Certes, il est aussi dit aux personnels, mais sans plus de précision, que des heures supplémentaires seront attibuées dès demain…

Nous ne pouvons tolérer que La Poste profite de ces très mauvaises conditions climatiques pour faire payer aux agents cette situation et du même coup en profiterait pour réduire la fameuse « dette sociale ».

La CGT FAPT 77 vous demande donc qu'à situation exceptionnelle il y ait mesure exceptionnelle : la non retenue d'un RC ou d'un CA. Nous demandons par là même que les agents (notamment les équipes dirigeantes et encadrants, mais aussi toutes les autres fonctions) qui se sont rendus sur leur site, avec les risques que l'on imagine, se voient attribuer un RC pour aujourd'hui.

Depuis plusieurs semaine, les agents de la Distribution assurent leur mission de service public dans des conditions difficiles du fait des pluies quasi quotidiennes. Retenir un RC pour fait de neige serait la pire des choses. Au vu des nombreux coups de téléphone reçus ce matin au local départemental CGT FAPT 77, ce n'est pas l'incompréhension qui se manifeste, mais bel et bien la colère et la non reconnaissance des efforts fournis !

Dans l'attente de votre réponse, veuillez croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour la CGT FAPT 77
Hassan Samni
Secrétaire Général.

Fédération CGT des activités Postales et de Télécommunication Syndicat de Seine et Marne BP 30111 2, rue Réaumur 77382 Combs la ville.
Téléphone : 01-64-13-01-23 Portable : 06-84-77-91-32 Fax : 01-64-88-64-61